

DIX MOIS APRÈS LE CHANGEMENT DE RÉGIME

La révolution conservatrice n'a pas encore eu lieu

Une analyse de
BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — À droite, on l'espérait vivement. À gauche, et même au centre, on la craignait tout aussi vivement. Mais 10 mois après l'arrivée de Brian Mulroney à la tête du gouvernement canadien, force est de constater qu'une révolution conservatrice inspirée de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher ne s'est pas produite au Canada.

Cette révolution, il n'est pas dit qu'elle n'aura pas lieu, un jour... mais

ce sera alors une révolution tranquille, sans heurts, précédée de longs débats, de longues études et de l'analyse des retombées électorales de chaque geste qui sera posée comme le laisse présager cette première année de gouvernement conservateur ou, nuance, de gouvernement Mulroney.

Si cette révolution semble remise à plus tard, ce n'est pas faute, de la part du nouveau gouvernement, d'avoir tenté de l'amorcer au lendemain du 4 septembre. Pour de multiples raisons qui vont de l'inexpérience politique des ministres à la conjoncture économique

et politique canadienne en passant par l'équilibre des forces au sein du cabinet, cela n'a pas marché. Exception faite des ministres Sinclair Stevens et Pat Carney qui ont marqué des points avec la politique énergétique et les investissements étrangers, tous les autres ministres se sont cassés les dents ou ont compris qu'il valait mieux jouer de prudence.

Que les conservateurs aient ainsi tenté leur chance, il n'y a rien de plus compréhensible. Il y avait 20 ans qu'ils rongeaient leur frein dans l'opposition où ils avaient vu, à leur corps défen-

dant, les libéraux adopter des politiques qui leur répugnaient, du système métrique à la politique énergétique.

Les promesses électorales, tous savaient intuitivement qu'elles ne tiendraient longtemps devant une situation financière qu'on imaginait catastrophique. Tous savaient aussi que ce parti comptait plus de faucons (les « blue Tories ») que de colombes (les « red Tories ») dont le modèle politique était un mélange de Ronald Reagan et Margaret Thatcher. On savait enfin qu'il était de leur intérêt d'agir vite pour profiter de leur popularité.

Les premiers gestes et les premières déclarations du gouvernement allaient rassurer à droite et faire craindre la pire à gauche. Ainsi on constata rapidement que les faucons occupaient les postes clés au gouvernement. La création d'un comité présidé par le vice-premier ministre, M. Erik Nielsen, un dur de dur, permit dès les premières semaines d'amorcer une révision de l'ensemble des programmes gouvernementaux afin de les élaguer. Puis un autre faucon, Sinclair Stevens, annonça la mise aux enchères de quelques so-



Voir page 8: Révolution

Le Liban veut contrer les sanctions de Reagan

BEYROUTH (Reuter, AFP) — Le Liban a renforcé hier les mesures de sécurité à l'aéroport de Beyrouth tout en déployant une offensive diplomatique contre les sanctions de Washington provoquées par le détournement du Boeing de la TWA et la détention de ses passagers.

L'armée patrouille en permanence sur l'aéroport et les petites routes qui ont permis aux pirates d'accéder facilement aux pistes ont été bloquées, déclare-t-on de source autorisée.

Toutefois, un photographe de Reuter à l'aéroport n'a pas vu de patrouilles. Des hommes armés de pistolets ont été vus à l'intérieur du terminal et les miliciens chiites fortement armés qui circulaient librement pendant les 17 jours du détournement de l'avion de la TWA ont disparu de l'ascène.



Le président libanais, M. Amine Gemayel, a présidé une réunion urgente de ministres et d'officiers supérieurs de l'armée et de la police pour examiner de nouvelles mesures de sécurité et le projet de demander des soutiens en Europe et dans les pays arabes contre les efforts américains pour suspendre les liaisons aériennes avec Beyrouth.

Des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ont rencontré hier des ambassadeurs arabes pour demander le soutien de leurs gouvernements, soulignant de source autorisée.

M. Gemayel a déjà fait savoir que le Liban protesterait auprès du Conseil de sécurité des Nations unies, contestant la légalité des mesures américaines et mettant l'accent sur la détermination de son gouvernement de reprendre le contrôle total de l'aéroport de Beyrouth.

Le drame du détournement s'est terminé dimanche dernier avec le départ de Beyrouth de 39 Américains détenus par des militants chiites.

À Damas, le journal officieux *As Saoura* a demandé aux États arabes de boycotter les compagnies aériennes américaines tant que le président Reagan n'aurait pas cessé de prôner le boycottage de l'aéroport de Beyrouth et levé l'interdiction frappant les vols aux États-Unis de la compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA).

Washington poursuit sa campagne et l'on apprenait hier de source gouvernementale à Bonn que les États-Unis avaient demandé à l'Allemagne de l'Ouest de boycotter également l'aéroport de Beyrouth.

Une lettre du secrétaire d'État, M. George Shultz, réclame un soutien à des propositions pour combattre le terrorisme contre l'aviation civile, précise-t-on de même source.

À Strasbourg, des députés européens ont demandé aux 21 pays du Conseil de l'Europe de prendre des mesures urgentes pour combattre le terrorisme et la piraterie aérienne.

Entre-temps, des responsables de l'aéroport de Beyrouth ont déclaré que des mesures de renforcement de la sécurité des avions et des passagers ont commencé à être prises hier, sur l'ordre du ministre de la Justice, M. Nabih Berri, et du ministre des Travaux publics et des Transports, M. Walid Jumblatt.

Des murs de terre ont été édifiés pour bloquer l'accès aux pistes et à l'espace de stationnement des avions. Les miliciens armés se verront interdire l'accès du périmètre de l'aéroport, aucune voiture ne sera autorisée à proximité

Le président libanais, M. Amine Gemayel, a présidé une réunion urgente de ministres et d'officiers supérieurs de l'armée et de la police pour examiner de nouvelles mesures de sécurité et le projet de demander des soutiens en Europe et dans les pays arabes contre les efforts américains pour suspendre les liaisons aériennes avec Beyrouth.

Des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ont rencontré hier des ambassadeurs arabes pour demander le soutien de leurs gouvernements, soulignant de source autorisée.



Grâce au beau temps qui règne sur la métropole, les amateurs de jazz sont nombreux à déambuler, rue St-Denis, au cœur même du Festival international de jazz, pour voir et entendre l'un ou l'autre des spectacles présentés sur les scènes extérieures.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Basie, Blake et la Libération

GILLES ARCHAMBAULT
Collaboration spéciale

Après une journée de presque relâche, le Festival international de jazz de Montréal reprenait de plus belle mercredi soir. Remarquez que l'animation rue Saint-Denis n'avait qu'à peine diminué et que la bière continuait d'imprégner le cours des événements culturels et autres. Pourvu qu'il reste au petit matin quelque souvenir d'un air de jazz vaguement entendu en tirant la languette d'une canette, et qui surnaïrait malgré le mal de cheveux...

Moi, monsieur, je ne buvais pas, ce soir-là. Les attroupements ont bien gêné l'aristocrate en puissance que je suis, mais c'est en salle et non dans la rue que j'ai laissé couler ces heures. Attitude qui devrait faire de moi un homme respectable.

L'orchestre de Count Basie d'abord. Comme à peu près tout le monde, j'imagine, je craignais bien un peu. Basie évanoui dans la nature, ne valait-il pas mieux laisser s'évaporer également l'orchestre ? That Jones qui dirige maintenant le navire est un bon trompettiste qui, plus est, pratique la direction d'orchestre depuis des lustres. Mais je me sentais un peu comme si je me rendais à un restaurant connu de moi mais dont le chef nouvellement en fonction me soit un peu étranger.

Il y avait un demi-siècle que le Count nous servait ses plats de cuisine familiale en sachant les renouveler un tout petit peu. Bon, vite l'addition, et quittons la cuisine ! L'orchestre a donné un concert assez court, mais bien construit. Au piano, Donald Tee Carson était une réplique du Count, même style, avec hélas ! des clowneries (peu appuyées, il

est vrai) dont on aurait pu se passer. Le répertoire était connu, plusieurs compositions et arrangements d'Ernie Wilkins, l'éternel *April in Paris*, *Jumping at the Woodside*, des standards comme *I got it Bad and That Ain't Good*, *Easy Living*, etc. La présence du vénérable *Freddie Green* à la guitare, la précision des sections d'orchestre, de bons solos de *Johnny Coles* à la trompette, *Eric Dixon* au ténor, *Danny Turner* à alto, tout cela permettait à la nostalgie de régner sans bêtise. Une chanteuse, *Carmen Lee Bradford*, rappela par ses accents une certaine *Dinah Washington*.

À la Bibliothèque nationale, à cent mètres et 20 minutes de là, *Ran Blake* et *Ricky Ford* nous conviaient à une petite fête de l'understatement. J'aime bien de temps à autre qu'on me parle à mi-voix. *Ran Blake*

Voir page 8: Jazz

QUE LE PROJET DE LOI SOIT ADOPTÉ OU NON PAR L'ASSEMBLÉE L'Ontario financera dès l'automne les écoles catholiques

TORONTO (CP) — Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, M. Sean Conway, a déposé hier un projet de loi en vertu duquel le gouvernement s'engage à financer les écoles catholiques romaines de l'Ontario.

Ce financement, a déclaré M. Conway, entrera en vigueur dès l'automne, que le projet de loi soit adopté ou non par l'Assemblée législative.

Le gouvernement libéral qui a accédé au pouvoir il y a huit jours seulement réalise ainsi une promesse fort controversée qu'avait faite il y a un an le gouvernement conservateur alors dirigé par M. William Davis. La question, a assuré hier M. Conway, fera l'objet d'un débat public.

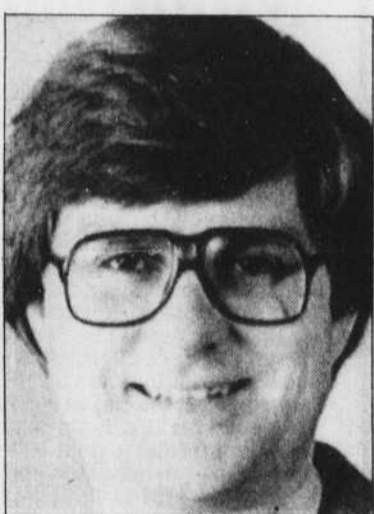
Il n'est toutefois pas question, a ajouté M. Conway, de mettre en péril les subventions provisoires promises à 38 commissions scolaires catholiques et qui devaient commencer à être versées à l'automne.

Devant les députés réunis à l'assemblée législative, M. Conway a fait remarquer hier qu'il s'agissait d'un « moment historique » et a souhaité que ce projet de loi tant attendu soit accepté d'une façon exemplaire et généreuse par les Ontariens.

Le débat sur le financement de ces écoles ne fera pas l'objet d'une limite dans le temps. D'autre part, la Cour d'appel de l'Ontario sera invitée à dire dès maintenant si le projet de loi est constitutionnel.

Le troisième et dernier vote sur ce projet de loi ne se déroulera pas tant que la Cour d'appel n'aura pas tranché la question, a déclaré M. Conway. Le tribunal ne devrait pas entendre cette affaire avant le 1er septembre.

Le procureur général, de la province, M. Ian Scott, a laissé entendre pour sa part qu'il attendait une décision de la Cour d'appel au mois de



Sean Conway

juin 1986.

Avant l'automne, le cabinet permettra par arrêté en conseil le financement intérimaire de l'année scolaire 1985-1986, première année du plan de financement de trois ans annoncé en juin 1984 par M. William Davis et appuyé en principe par les trois partis.

Le gouvernement de l'Ontario ne finance actuellement l'éducation dans les écoles catholiques de la province que jusqu'à la dixième année. Le gouvernement, par son arrêté en conseil, assurera donc le financement public de l'éducation de onzième année dans ces écoles; il portera d'autre part sa part du financement de l'enseignement de neuvième et dixième année au niveau de celui accordé déjà aux écoles publiques de la province.

Le ministère de l'Éducation dédommagera également ces commissions scolaires qui perdront une pro-

Voir page 8: Ontario

LA DÉFENSE EUROPÉENNE

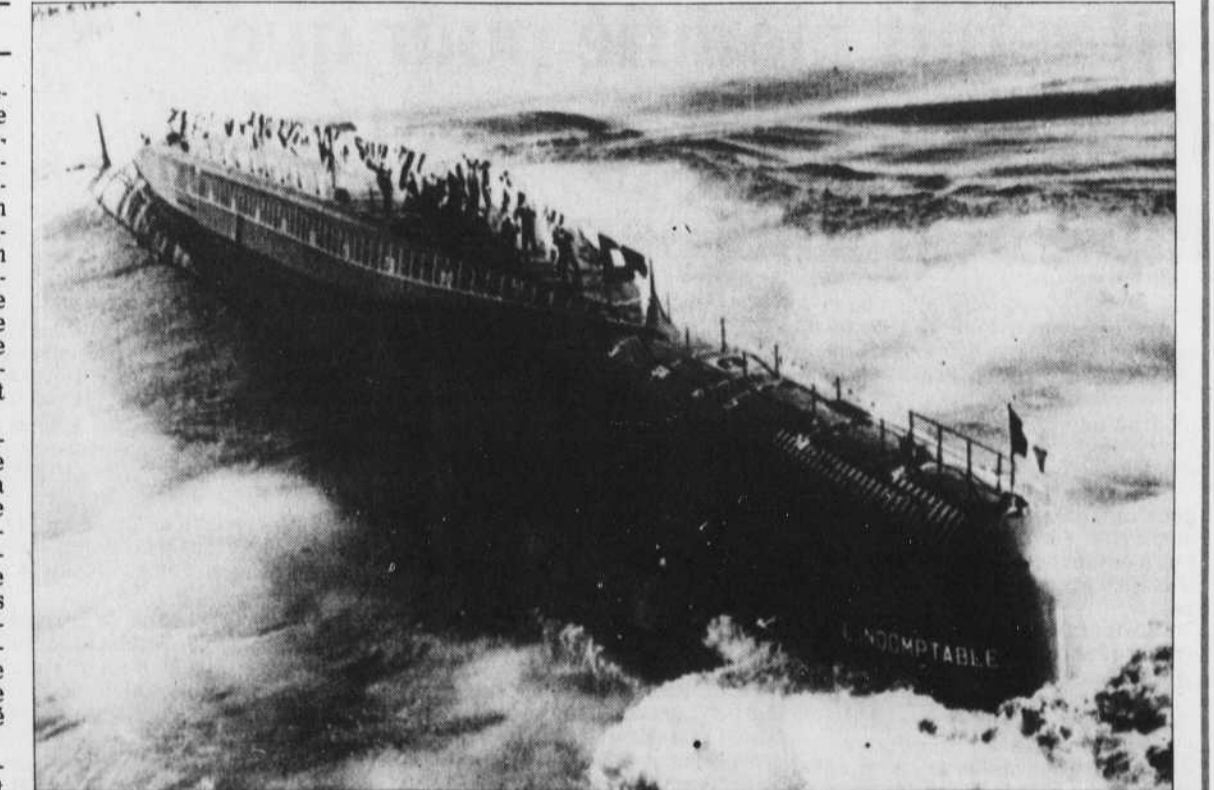
II. La contribution nucléaire de la France

JOCELYN COULON

C'EST LA FRANCE qui, la première, commença à parler de défense européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 1947, elle et la Grande-Bretagne signèrent, à Dunkerque, un traité d'assistance dirigé contre l'Allemagne de l'Ouest (RFA). Un an plus tard, les pays du Benelux les rejoignirent en signant le traité de Bruxelles établissant une alliance économique, culturelle et militaire au sein du pacte de l'Union européenne. Le cercle s'élargissait et bientôt la RFA serait sollicitée.

Au début des années 50, les Américains, bousculés par la crise de Berlin de 1948 et le début de la guerre de Corée, réclamèrent le réarmement de la RFA et son intégration à l'OTAN. Les Français n'étaient pas disposés à accepter ce réarmement et pour contrer les pressions américaines, ils proposèrent la formation d'une Communauté européenne de défense (CED) qui disposerait d'une armée européenne intégrée sous l'autorité d'institutions supranationales.

Après plus d'un an de négociations, le traité instituant la CED fut signé à Paris le 27 mai 1952 par les six membres de la future CEE. La Grande-Bretagne et les pays scandinaves refusèrent d'y participer. Les problèmes commencèrent. Tous les pays, sauf la France, firent ratifier le traité par leur Parlement. À Paris le débat faisait rage entre une coalition de communistes et de gaullistes fermement opposée au réarmement allemand et à la poli-



L'Indomptable, sous-marin français lanceur de missiles nucléaires qui peuvent être tirés de n'importe quel point dans le monde. Le chancelier Kohl a annoncé hier que lui et le président Mitterrand discuteraient, en août prochain, de la dissuasion nucléaire élargie.

tique d'intégration et de supranationalité et celle, divisée d'ailleurs, des « Européens ». En 1954 le traité fut rejeté par le Parlement français et la CED enterrée à jamais.

Quelques mois plus tard, l'Union européenne fut élargie à la RFA. On

signa à Paris un accord créant l'Union de l'Europe occidentale et mettant fin au régime d'occupation de l'Allemagne. En 1955, Bonn faisait son entrée au sein de l'OTAN : le spectre d'une Allemagne revancharde avait disparu.

L'UEO ne devait pas servir à grand chose. Les problèmes militaires n'y étaient que très rarement abordés. Toutes les responsabilités de défense étaient promptement déléguées aux instances concernées

Voir page 8: Défense

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

58 SUCCURSALES DE LA SAQ DÉFICITAIRES

58 des 129 succursales de la SAQ mises aux enchères dans la région de Montréal ont été déficitaires en 1984. En outre, les profits des 71 autres succursales ont en général été peu élevés. Page 9

\$ 1,000 EN SUS POUR UNE PETITE AUTO

La politique de contingentement volontaire des voitures japonaises au Canada entraîne le maintien d'une surprime de \$ 1,000 sur toutes les petites voitures vendues au Canada, soutient l'Association des importateurs de voitures japonaises. Page 9

TORONTO: TRANSACTIONS DE \$ 20 MILLIARDS

L'indice de la Bourse de Toronto a terminé le premier semestre 13 % plus élevé qu'au 31 décembre 1984. Il s'est négocié au total 1.52 milliards d'actions en six mois. La valeur totale des actions négociées a atteint \$ 20.41 milliards. Page 11

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Liban

du terminal et l'effectif de la police de l'aéroport sera accru.

Le président Gemayel a déploré « l'injustice » action des États-Unis, estimant inéquitable de pénaliser le Liban et les Libanais pour le détournement du Boeing de la TWA et la prise de ses occupants en otages, qui ont été perpétrés par des individus isolés et n'ont pas commencé à Beyrouth.

Les États-Unis, a ajouté M. Gemayel, devraient s'occuper « des véritables causes qui engendrent le terrorisme, et qui sont situées en dehors du Liban ».

Quant aux menaces du Jihad islamique proférées cette semaine sur la sécurité des sept Américains retenus prisonniers au Liban, elles n'empêcheront pas le gouvernement américain de poursuivre ses efforts pour obtenir la fermeture de l'aéroport de Beyrouth, a indiqué mercredi le secrétaire d'État M. Shultz, lors d'une conférence de presse.

◆ Jazz

est identifié, vous le savez comme moi, à ce courant appelé « third stream » qui tente de s'installer dans cette marge souvent étroite qui sépare jazz et musique contemporaine. Blake est professeur de conservatoire, il a l'allure un peu lunaire d'un botaniste égaré dans le monde des hommes. Ses présentations étaient magnifiques d'humour, d'innocence non appliquée. Ses paraphrases de ballades sentimentales connues, ses créations souvent inspirées par le cinéma noir américain étaient empreintes d'une finesse dont on n'a peut-être pas conscience.

Ricky Ford, saxophoniste ténor intéressant, n'a peut-être pas encore cette individualité qui est la marque des grands improvisateurs. Sa performance était cependant fort valable. En bref, un concert formé d'une bonne vingtaine de pièces brèves qui ont sûrement permis à Ran Blake de se gagner quelques admirateurs, qu'il mérite d'embler. Si vous n'avez pas compris ce j'ai aimé, c'est peut-être que vous vous êtes contenté d'être présent rue Saint-Denis, pour des raisons qui ne sont pas musicales. Dig it ?

Pour finir la soirée, Charlie Haden et son Libération Orchestra ont tenu leurs promesses. Musique anti-reaganienne par excellence, colorée, évocatrice de révolte et de beauté, colorée et pourtant discrète par moments, aussi à l'aise dans la mélodie à caractère folklorique que dans le « free » le plus appuyé. Rarement hymne à la libération a été aussi convaincant.

La beauté de l'écriture prépare les solos, lui sert d'écran. Peu bavard dans ses prétentions — il a nommé ses musiciens et s'est demandé s'il faisait toujours aussi humide au Canada — Haden a donné deux longs solos, le dernier à l'archet. Parmi les solistes, il serait difficile de ne pas souligner les apports de Dewey Redman au ténor, de Bakida Carroll à la trompette, de Craig Harris au trombone et de Amina Claudine Myers au piano.

En somme, un bilan remarquable pour le Festival en ce mercredi 3 juillet. Mais pourquoi n'a-t-on pas invité Haden, hier, 4 juillet, fête nationale des USA ? C'eût été une belle façon de fêter El Salvador...

◆ Ontario

portion de leurs subventions à la suite du déplacement d'élèves des commissions scolaires publiques vers les commissions scolaires des écoles séparées.

« Il s'agit ici d'une mesure temporaire » en attendant l'adoption de la loi, a précisé M. Conway.

Quelque 6.300 élèves devraient quitter les commissions scolaires publiques pour se diriger vers les écoles séparées, a fait remarquer M. Conway, et il n'est pas question pour le gouvernement de laisser ainsi ces commissions scolaires délaissées porter seules le poids financier qui représentent ces départs.

Ce projet de loi, a poursuivi M. Conway, devrait coûter au ministère de l'Éducation \$ 80 millions pour l'année scolaire 1985-86, \$ 130 millions en 1986-87 et \$ 150 millions en 1987-88. Ces prévisions dépassent de beaucoup celles formulées par M. William Davis qui avait parlé d'un financement de \$ 80 millions environ pour les deux premières années.

Le projet de loi garantit aux élèves non-catholiques l'accès aux écoles catholiques, si ces dernières écoles ne sont pas surchargées. Il garantit également l'emploi pour une période de dix ans à ces professeurs qui pourraient être affectés par le transfert des élèves vers des écoles séparées.

Une commission de planification et de mise en vigueur de ce projet de loi, déjà nommée par le gouvernement, aura des pouvoirs accrus lui permettant de traiter de l'application de ce projet de loi, de régler les disputes qui pourraient en découler et de surveiller le transfert des installations vers les écoles catholiques.

Tous les problèmes de personnel qui pourraient survenir seront tranchés par un arbitrage exécutoire. Les litiges découlant des questions de propriété seront tranchés par un tribunal, et le cabinet pourrait entendre les appels.

M. Conway a déclaré hier qu'il allait de l'avant avec ce projet de financement parce que les trois partis politiques de l'Ontario s'étaient prononcés en faveur de ce projet qui, a-t-il ajouté, ne devrait pas contrevenir à la Charte des droits de la personne.

Le financement intérimaire, a-t-il

reconnu, n'est pas une solution idéale, mais même les groupes qui se sont opposés au projet ont convenu que les élèves catholiques à qui ont été promis une place dans les écoles séparées à l'automne ne devraient pas être pénalisés.

Si par contre le projet de loi devait être déclaré inconstitutionnel, ou ne pas être adopté à l'assemblée législative, le gouvernement n'aurait pas de l'avant avec son projet, a enfin déclaré M. Conway.

◆ Révolution

ciétés d'État et le démantèlement de l'Agence de tamisage des investissements étrangers. Enfin devait venir le programme d'austérité du ministre des Finances, M. Michael Wilson.

Pendant ce premiers mois, tout semblait permis et certains ministres se mirent à rêver tout haut du rétablissement de la peine de mort, de la vente d'Air Canada, d'un grand ménage à Radio-Canada, de la mise au pas de la fonction publique, de l'abandon du système métrique.

Mais il y avait loin de la coupe aux lèvres comme devait l'apprendre celui qui attendait le plus; Michael Wilson, le ministre des Finances. Celui-ci dut rapidement baisser pavillon. Au lieu d'un déficit de \$ 30 milliards, il dut se contenter cette année d'un déficit de \$ 34 milliards. Il dut aussi abandonner, dans certains cas pour longtemps, ses projets de révision des politiques sociales.

La thèse du ministre des Finances était que la relance économique au Canada passe par la réduction du déficit qui elle-même passe par la réduction des dépenses sociales. Partagée par le milieu des affaires et par la majorité du cabinet, cette thèse souleva l'opposition de l'opinion publique et des groupes de pressions. Humiliation suprême pour un ministre des Finances, M. Wilson renonça à son projet de désindexer partiellement les pensions de vieillesse. L'échec retentissant de M. Wilson n'est pas, rétrospectivement, étonnant car il avait cédé déjà à plusieurs reprises. Il avait ainsi garanti aux provinces un moratoire d'un an sur la réduction des paiements de transferts; il avait abandonné tout projet de remise en cause du principe de l'universalité des programmes sociaux; il avait accordé devant les pressions syndicales un moratoire d'un an la révision du régime d'assurance-chômage.

Le ministre des Finances peut toujours se consoler dans la mesure où il n'est pas le seul à avoir subi des échecs. Ce fut le cas du vice-premier ministre Nielsen. Ses recommandations visant à faire le ménage dans les programmes destinés aux autochtones a reçu une fin de non recevoir de la part du premier ministre qui dans la foulée de la Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones craignit de soulever un tollé de protestations. Le ministre Sinclair Stevens connut une rebuffade similaire lorsque, fidèle au discours conservateur, il refusa toute subvention à Dornier. Les partisans du rétablissement de la peine de mort durent aussi avaler leur pilule lorsque tout débat aux Communes fut reporté à une date indéterminée.

Les faucons du cabinet ont pu se rendre compte d'une constante à chaque fois qu'ils voulurent initier des changements radicaux: leur premier ministre n'était pas leur plus chaud partisan. Fort sensible à l'évolution de l'opinion publique, il ne leur a pas permis d'aller à l'encontre des sentiments de la population. Par contre, ceux qu'il a appuyés auront pu mener à terme leurs projets.

Ce fut le cas de Sinclair Stevens avec son projet de démantèlement de FIRA, l'Agence de tamisage des investissements étrangers devenue depuis une dizaine de jours Investissements Canada. L'opposition libérale et néo-démocrate aura eu beau pousser les hauts cris et retarder l'adoption du projet de loi, le ministre de l'Expansion industrielle et régionale put mener son projet à terme. Il en fut de même pour Mme Pat Carney avec l'Accord de l'Ouest qui mit un terme à la politique énergétique nationale. Pour les États-Unis de Ronald Reagan c'était le signal que la révolution conservatrice était en marche au Canada même si elle devait suivre un rythme fort différent de la leur.

Au fil des 10 premiers mois du gouvernement, ce rythme s'est peu à peu défini. C'est le rythme des comités d'étude ou des échéanciers repoussés chaque fois qu'un débat risqué de tourner en controverse. La liste des comités qui ont été constitués ne finit plus de s'allonger. Ainsi, lorsque le document Nielsen sur les programmes destinés aux autochtones fut la manchette, le premier ministre donna aussitôt à son ministre des Affaires indiennes le mandat de tout étudier la question, histoire de noyer le poisson et de se redonner l'occasion de relancer le débat sur de nouvelles bases plus tard.

Les deux projets les plus controversés sur lesquels le gouvernement doit se prononcer au cours des prochains mois font ainsi l'objet d'études et de consultations. Il s'agit de la participation du Canada au projet américain dit de la Guerre des étoiles (Initiative de défense stratégique) et l'ouverture de négociations commerciales avec les États-Unis.

Ces deux projets recueillent l'adhésion sans aucune hésitation des faucons au cabinet Mulroney. Mais plus le temps avance, plus le premier ministre semble se faire prudent. À propos de la Guerre des étoiles, il a tempéré il y a déjà quelques semaines son enthousiasme initial. Quant aux négociations commerciales avec Washington, il s'est refusé cette semaine à dire si, comme prévu, son gouvernement aurait arrêté sa position avant l'automne.

Comme pour le débat sur les pensions de vieillesse, les faucons du cabinet risquent de ne pouvoir faire progresser d'un pas leur révolution conservatrice que si l'opinion publique ne va pas de leur côté. C'est une

force à laquelle M. Mulroney ne veut pas se confronter comme il l'expliquait il y a quelques jours à des amis lors d'un dîner privé à Mirabel. Faisant état du recul sur les pensions de vieillesse dont il venait de convenir avec le ministre des Finances, il lança à la blague: « Que voulez-vous, je n'avais pas le choix. Même ma mère ne voulait plus me parler ».

◆ Défense

de l'OTAN. La défense européenne resta du ressort de l'Alliance atlantique largement dominée par les États-Unis. Lorsque de Gaulle offrit une alliance privilégiée avec l'Allemagne, le chancelier Adenauer la rejeta devant les objections américaines.

« La défense européenne, telle qu'élaborée par les auteurs de la CED n'avait aucun sens. L'Europe n'était pas prête pour la supranationalité, avec armée commune et institutions décisionnelles au-dessus des États. C'était du folklore et ça n'avait aucune chance de réussir. D'ailleurs aujourd'hui aussi ça ne serait pas pensable, car le continent est constitué de nations qui défendent jalousement leur indépendance », déclare Pierre Lellouche de l'Institut français des relations internationales, auteur d'un livre récent sur les problèmes de défense en Europe (L'avenir de la guerre).

De l'avis de Pierre Lellouche, il faut procéder en douceur et surtout très lentement. C'est ce que font plusieurs pays, principalement en matière d'armement. Depuis une dizaine d'années de nombreux programmes militaires se font en collaboration; l'hélicoptère franco-allemand, l'avion de combat Tornado fabriqué par la Grande-Bretagne, la RFA et l'Italie, le lanceur de satellites Ariane et, bientôt, l'avion de combat européen. « C'est de cette façon que la défense européenne peut se construire. Lorsque l'intégration industrielle sera très avancée, alors les autorités politiques commenceront à parler de doctrine militaire commune, de pouvoir de décision commune, etc. », renchérit-il.

Cette opinion est partagée par Michel Tatu, spécialiste des problèmes stratégiques au journal *Le Monde*. « À force de tisser des liens, les politiques et les opinions publiques se rendront compte qu'il est tout à l'avantage de l'Europe de s'unir pour se défendre. » Tatu pense que l'Europe peut constituer plus qu'un pilier au sein de l'OTAN: une force capable de devenir un acteur à part entière sur la scène mondiale.

Comme la France ne peut plus vivre en vase clos, car sa sécurité passe maintenant par celle des autres et surtout par celle de l'Allemagne de l'Ouest, il propose d'élargir la dissuasion nucléaire française à cette dernière. « Toute défense de l'Europe ne peut s'organiser en l'absence du nucléaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous tenons à la garantie américaine », déclare Tatu. Il s'agirait d'installer sur le territoire allemand des missiles nucléaires tactiques français sous commandement des forces françaises dans ce pays mais avec un droit de veto de Bonn. « C'est ce que j'appelle le système de la double clé. Il y aurait une responsabilité des deux pays qui devraient se consulter avant d'utiliser les armes en cas d'attaque », déclare-t-il.

Tatu croit que la RFA n'aurait ni à sortir de l'OTAN, ni à renoncer à la moindre garantie américaine, elle ajouterait simplement une option partielle de recours « européen » à la dissuasion nucléaire pour le cas où les États-Unis refuseraient ce recours. « N'oubliez pas que l'incertitude demeure quant à savoir si Washington utilisera ses armes nucléaires pour défendre Bonn. L'option française pourrait couvrir cette incertitude. »

Pierre Lellouche est d'accord. Pour lui la France devrait redéployer certaines de ses forces non devant le Rhin, mais devant l'Elbe. « La France n'est plus un sanctuaire. Il faut qu'elle élargisse l'aire de sa sécurité et c'est en étant sur l'Elbe qu'elle assurera le mieux cette sécurité. Il faut nous défendre le plus loin possible à l'Est, c'est-à-dire avec la RFA. La pire erreur que pourrait faire notre pays, c'est de laisser la RFA seule face à ses tentations nationalistes et surtout face à l'Union soviétique. »

Le chercheur français pense que l'élargissement de la dissuasion nucléaire à la RFA devrait aussi se faire avec la Grande-Bretagne. « Mais il n'y a pas que le nucléaire. Je préconise le doublement de notre force classique actuellement stationnée en RFA, avec l'équipement militaire nécessaire bien entendu. »

Les propositions de Tatu et de Lellouche semblent être le reflet d'un sentiment général en France, comme le souligne un sondage publié dans le journal *Le Monde* la semaine dernière. Il révèle que 57 % des Français considèrent que si la sécurité de la RFA était gravement menacée, la France devrait aller à sa défense. De plus, 40 % des personnes interrogées pensent que leur pays devrait étendre sa garantie nucléaire au territoire allemand. Cette dissuasion nucléaire élargie sera d'ailleurs au centre des discussions qu'auraient le président Mitterrand et le chancelier Kohl lors d'une rencontre au mois d'août.

« Tout cela ne se fera pas du jour au lendemain, c'est sûr. Mais les temps ont changé et les mentalités ont évolué. La France ne désire plus que la RFA choisisse entre elle et les États-Unis. Elle a compris que les Américains, non seulement seront toujours là, mais sont nécessaires à la protection du continent. C'est un renversement par rapport aux vieilles conceptions gaullistes. Le temps est mûr pour affronter les nouveaux défis stratégiques des prochaines années et c'est avec la RFA et plus tard avec d'autres qu'il faut le faire », conclut-il.

À SUIVRE

Saint-Gabriel-de-Brandon sur le pied de guerre

Québec s'apprête à dissoudre le plus vieux CLSC en milieu rural

CAROLE BEAULIEU

L'annonce récente de la « dissolution » prochaine du plus vieux CLSC québécois en milieu rural, celui de Saint-Gabriel-de-Brandon, a littéralement lancé sur le pied de guerre les résidents de cette petite localité des Laurentides.

Prêts à « aller en justice s'il le faut » pour « sauver » leur CLSC, une soixantaine d'usagers de l'établissement sont descendus à Montréal hier pour manifester leur mécontentement en occupant pendant près de trois heures les bureaux du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Guy Chevrette. Les manifestants, venus de plusieurs paroisses desservies par le CLSC, sont tous membres du Comité de citoyens secteur Brandon à la défense du CLSC.

Mais le ministre était en vacances et c'est à un secrétaire, dépassée par les événements, qu'ils ont chanté sur l'air d'AVE, AVE Maria: « Marchons, marchons pour notre CLSC. Marchons, marchons pour le préserver ».

L'état réel de la menace qui pèse sur l'institution vieille de dix ans est pourtant loin d'être clair.

Sera-t-il « fermé », « intégré », « fusionné »? Les réponses varient selon que l'on s'adresse au ministre ou au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de Laurentides-Lanaudière.

Seule chose certaine, confirmée hier par le CRSSS et une lettre du ministre datée du 14 juin: la corporation du CLSC de Brandon sera dissoute prochainement. On ignore toutefois encore quand et selon quelles modalités.

« Mais les usagers auront accès exactement aux mêmes services, dans le même édifice, avec le même personnel. Les services seront même améliorés », a déclaré hier au DEVOIR, le directeur régional du

CRSSS, M. Michel Léger. Il ne s'agit, soutient-il, que d'un « changement de pancarte ».

Le ministre s'apprête à appliquer, pour la première fois, un principe de rationalisation du réseau voulant qu'un territoire d'une municipalité régionale de comté (MRC), n'abrite qu'un seul CLSC (à moins que la MRC ne couvre de très grandes distances).

Le CLSC de Brandon chevauche actuellement deux territoires de MRC (d'Autray et de la Matawinie) qui n'existaient pas lorsqu'il a été créé en 1973.

L'opération rationalisation consistera à fusionner le CLSC de Brandon avec celui de Berthier, « sous le nom de Berthier ou sous un nouveau nom », a expliqué l'attaché de presse du ministre, M. Gilles Emond.

Ce faisant, explique le directeur du Conseil régional des Laurentides-Lanaudière, M. Michel Léger, le réseau économisera annuellement quelque \$150,000 en frais d'administration. Dans une région connue pour la pauvreté de ses services, ces sommes pourraient être mieux affectées à des « services directs » à la population, tel un nouveau point de service à Saint-Jean-de-Matha et un centre de jour pour personnes âgées. « Ce qu'il faut savoir ici c'est si nous voulons préserver des corporations ou donner des services », soutient M. Léger.

Mais le comité de citoyens, qui représente 75 organismes du milieu, ne l'entend pas de cette oreille. Dans un document d'une dizaine de pages rendu public hier il soutient « que la disparition d'une corporation est plus significative que le ministre veut bien le laisser croire ».

Ce réaménagement, ont expliqué les porte-paroles du groupe, non content de démanteler une institution « qui a une mémoire et qui a été bâtie par dix ans de bénévolat et 15 ans de concertation », réduira les ser-

vices offerts aux 17,800 personnes actuellement desservies par le CLSC.

La fusion implique en effet, soutient le comité, une hausse de la population desservie par les CLSC (de 51,00 à 59,000 pour les trois CLSC) non doublée d'une augmentation de personnel. De plus, rappelle le comité, le CLSC de Brandon a actuellement un budget par capital de \$92, comparativement à \$51 dans le cas de Berthier. « Qu'il nous assure qu'ils vont injecter de nouveaux fonds pour mettre Berthier à notre niveau, lance Jean-Luc Doyon, porte-parole du groupe et ex-membre du conseil d'administration de l'établissement. Tout ce qu'ils font c'est de redistribuer la pauvreté ».

Le comité s'interroge de plus sur le principe « aberrant » de vouloir mouler le réseau de CLSC sur celui des municipalités régionales de comté « qui ne devait avoir qu'une mission économique-touristique ». « La dispensation des services de santé et sociaux ne souffre pas d'être calquée sur des territoires définis par des affinités politiques et économiques », écrit le comité.

Le directeur général du Conseil régional, M. Michel Léger, soutient de son côté qu'il ne s'agit que d'une « bataille de clochers pour sauver une corporation ».

Selon M. Léger, il serait possible de négocier un protocole enchâssant, pour le CLSC de Brandon, des garanties de maintien de service, d'un certain style de gestion et de fonctionnement, « si seulement les administrateurs de Brandon daignaient s'asseoir pour négocier ».

Selon le comité de défense, 14 autres CLSC du Québec sont actuellement dans une situation de chevauchement. Selon le ministre, trois autres régions pourraient prochainement faire l'effet d'une telle rationalisation, soit celles de Côte-de-Gaspé, du Témiscouata et de l'Islet.

La maladie du siècle

Le syndrome d'Alzheimer est au quatrième rang des causes de décès chez les personnes âgées

LYNDA BARIL

« Si d'ici 10 ou 15 ans, on n'arrive à rien dans les recherches sur la maladie d'Alzheimer, la situation sera dramatique » affirme le Dr Rémi Quirion, directeur du Centre de recherche de l'hôpital Douglas à Verdun. Selon lui, si les gouvernements n'investissent pas bientôt dans le secteur de la recherche, ils devront probablement « mettre plus tard des sommes faramineuses pour maintenir les victimes de cette maladie dans les hôpitaux ».

Dans la seule province de Québec, on estime maintenant à plus de 60,000 le nombre de personnes atteintes du syndrome d'Alzheimer. Au Canada, au moins 10,000 personnes en meurent chaque année. À des degrés divers, 300,000 Canadiens sont victimes de cette maladie. Aux États-Unis, elle affecte plus de 3 millions d'individus. Et comme la population nord-américaine vieillit, loin de diminuer, le phénomène va en s'accroissant.

Les experts l'ont dénommée « la maladie du siècle ». Elle se classerait au quatrième rang, derrière le cancer, les cardiopathies et les accidents vasculaires cérébraux en ce qui a trait aux causes de décès chez les personnes âgées.

Le Centre de recherche de l'hôpital Douglas est l'un des seuls au Québec à étudier sérieusement la maladie. Le Dr Quirion soutient que si une percée n'est pas réalisée sous peu dans ce domaine, le pays pourrait connaître, dans les années qui viennent, une grave pénurie de lits pour les soins prolongés. « Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer peuvent occuper les lits pendant de nombreuses années », précise-t-il.

Interrogé à savoir si nos gouver-

nements devraient investir des sommes d'argent plus importantes, le Dr Quirion poursuit: « Ils devront faire des efforts car la population âgée augmente de façon soutenue et le phénomène ne va pas en diminuant. Aux États-Unis, la recherche est beaucoup plus avancée parce qu'ils ont les moyens financiers. Les centres de recherche américains fonctionnent chacun avec 3 ou 4 millions par année. Ici, nous opérons avec un budget annuel de \$ 150 000 ».

De son côté, Mme Dolly Dastoor, présidente de la Société Alzheimer de Montréal, pense que les gouvernements sont conscients de l'importance du phénomène. Elle insiste plutôt sur le manque de support qu'obtiennent les familles qui désirent garder près d'eux les personnes atteintes. « Les proches se sentent la plupart du temps coupables de placer les malades en institution. Ils n'ont pourtant souvent ni les ressources, ni les moyens de les garder à la maison. Dans ce sens, les autorités gouvernementales pourraient, par des avantages fiscaux, aider financièrement les familles qui désirent le faire. »

Mme Dastoor soutient que l'accent devrait être mis sur le maintien à domicile des victimes d'Alzheimer. Selon elle, la moitié d'entre eux vivent présentement en institution. À l'hôpital Douglas, une dizaine de spécialistes s'appliquent depuis près d'un mois à expérimenter une nouvelle méthode de traitement, qui consiste à administrer directement, à l'aide d'une canule, le médicament requis dans le cerveau du patient.

Les expériences antérieures qui consistaient à donner la médication par voie normale, c'est à dire par la bouche ou par injection intraveineuse, ont toutes abouti à des résultats négatifs. Jusqu'à maintenant, seulement quelques cobayes se sont

prêtés à ce nouveau traitement « plutôt drastique » mais l'on note déjà chez eux une « amélioration sensible de la mémoire ». Ce traitement, découvert par les Américains, serait jusqu'à date le seul à donner des effets positifs.

Les chercheurs montréalais se penchent également sur la recherche fondamentale, celle qui s'effectue sur les animaux. En développant un modèle animal, ils espèrent ainsi avoir une meilleure compréhension de ce mal mortel et encore incurable. Car si les spécialistes connaissent les conséquences du syndrome d'Alzheimer, ils en ignorent encore les causes. Plus, ils éprouvent même des problèmes à reconnaître l'affection. « Le diagnostic est difficile à faire, précise le Dr Quirion. On confond parfois la maladie avec la dépression. »

Le syndrome se caractérise par une « atrophie graduelle du cerveau ». Les symptômes se manifestent par des pertes de mémoire, surtout la mémoire des faits récents. Le repli sur soi, la confusion, l'irritabilité peuvent également s'avérer des signes avant-coureurs. Diverses autres facultés peuvent être affectées: le jugement, la concentration, l'orientation et l'élocution. En dernier ressort, la victime devient totalement inapte à prendre soin d'elle-même.

La maladie frappe indifféremment hommes et femmes. Les victimes ont généralement plus de 65 ans, quoique l'on rencontre parfois des cas dans la quarantaine.

La Société Alzheimer de Montréal regroupe quelques 800 membres et existe depuis 1981. Cet organisme à but non lucratif tiendra une semaine de sensibilisation du 18 au 23 novembre prochain et une « mini-campagne » de levée de fonds du 15 au 29 du même mois.

Le nombre des incendies de forêts a augmenté au Canada cette année

Le nombre des feux de forêt a encore augmenté cette année à travers le Canada mais les régions brûlées sont beaucoup plus restreintes, particulièrement au Québec ainsi qu'en Ontario et en Saskatchewan.

Grâce aux précipitations plus fortes que la moyenne enregistrées cette année, les forêts canadiennes sont mieux protégées contre les incendies. Mais les forêts de la Colombie-Britannique pourraient bien connaître leur pire année depuis près d'une décennie.

Le Canadian Interagency Forest Fire Centre, à Winnipeg, a enregistré 4,283 incendies à ce jour. Ce nombre, 480, dont 392 dans la seule Colombie-Britannique, sont toujours actifs. Au 30 juin, l'an dernier, on avait rapporté 3,422 feux de forêt.

M. Paul McKay, qui dirige les activités du centre, a expliqué que l'augmentation annuelle du nombre des feux de forêts rapportés est en partie due à des méthodes de détection améliorées.

« Auparavant, beaucoup d'incendies s'éteignaient sans même qu'on ne les ait détectés ou combattus. Maintenant, il n'y a pas beaucoup de régions où on laisse brûler les feux », a ajouté M. McKay.

Les provinces de la Nouvelle-

Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de l'Île du Prince-Édouard ont toutes enregistré cette année un nombre accru d'incendies par rapport aux années antérieures, tandis que l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest en rapportent un nombre moins élevé qu'à l'habitude.

Au Québec, on s'attendait à enregistrer un total de 1,000 incendies à la fin de l'été, comme l'an dernier. Ce qui a changé, c'est l'étendue nettement plus réduite des régions dévastées par le feu.

Quant à l'Alberta, la situation est semblable à celle de l'an dernier, mais en Colombie-Britannique, les feux de forêt sont deux fois plus nombreux que l'an passé.

Depuis le 15 avril, les 1,092 incendies de la Colombie-Britannique ont ravagé 134,000 hectares - l'équivalent du cinquième du territoire de l'Île du Prince-Édouard - et le gouvernement a consacré \$20 millions à la lutte contre l'élément destructeur.

Dans l'ensemble du Canada, c'est \$250 millions environ qui ont été dépensés à cette fin.

Selon Mike Feller, professeur en foresterie à l'université de Colombie-Britannique, « c'est l'une des pires années depuis six ou huit ans, parce que

c'est très sec ». Dans quatre régions de cette province, les feux de camps ont été interdits.

Dans tout le pays, on estime que 70 pour cent de tous les incendies sont causés par les humains.

5 juillet

par le PC et l'AP

- 1977: l'armée pakistanaise renverse le premier ministre Zulfikar Ali Bhutto et prend le pouvoir sans effusion de sang.
- 1975: les îles du Cap Vert deviennent indépendantes après 500 ans d'administration portugaise.
- 1945: élections en Grande-Bretagne: Attlee (travilliste) remplace Churchill (conservateur) à la tête du gouvernement.
- 1932: Salazar est élu premier ministre du Portugal.
- 1865: fondation de l'Armée du Salut par William Booth.
- 1854: épidémie de choléra à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick.
- 1848: les clients de la Banque d'épargne à Montréal envahissent les bureaux en réclamant le remboursement immédiat de leurs dépôts.

SPORTS

Régis Lèvesque n'abandonne pas!

La Cour juge illégal le combat entre Joe Frazier et Robert Cléroux

(PC) - Le combat de boxe entre Joe Frazier et Robert Cléroux organisé par le promoteur Régis Lèvesque et devant se dérouler le 23 juin dernier à Saint-Léonard a été jugé illégal hier par le juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions.

magistrat note que seules les villes de Montréal et Québec possèdent des commissions athlétiques susceptibles d'autoriser des combats de boxe, comme l'exige le Code criminel.

athlétique. «En accordant leur sanction pour autoriser le combat concerté, telles fédérations de boxeurs ou pugilistes s'arrogeaient des droits ou se prévalaient d'un pouvoir qu'elles ne détenaient nullement, leur seule existence juridique ne présentant aucun caractère de légitimité dans ce sens», a-t-il écrit.

Claude F. Archambault selon lequel son client était convaincu du caractère de légitimité du combat du fait qu'il avait obtenu l'approbation et la sanction de deux fédérations, le juge se dit non convaincu et conclut que Régis Lèvesque était fermement résolu à donner suite à son projet sans faire la moindre démarche pour s'assurer de sa légalité.



Chris Evert-Lloyd et Martina Navratilova semblent bien s'amuser d'une boutade d'un policier britannique. Les deux grandes rivales se sont qualifiées pour la finale et s'affronteront pour la cinquième fois à Wimbledon.

BASEBALL

Table with baseball scores for Ligue Nationale and Ligue Américaine, including teams like New York, Montreal, and San Diego.

Table with baseball scores for Ligue Américaine, including teams like Minnesota, Chicago, and Baltimore.

Le rapport de force inégal est évoqué dans le jugement. Le juge Lessard souligne «le risque sérieux de blessures susceptibles d'être infligées, la futilité et l'inutilité sociale d'un tel combat dont le résultat ne ferait qu'engendrer une humiliation chez le perdant sans que le gagnant n'en puisse tirer profits.»



Robert Cléroux

BASEBALL

Table with baseball statistics for Ligue Nationale, including batting averages and home runs for various players.

Table with baseball statistics for Ligue Américaine, including batting averages and home runs for various players.

Quant à la possibilité de demander aux commissions athlétiques de Montréal ou de Québec de sanctionner le combat projeté, Lèvesque ne semble pas excité par l'idée. «Ils se sont mis à crier avant même que je le demande», a-t-il commenté.

WIMBLEDON Navratilova et Evert-Lloyd s'affronteront en finale

WIMBLEDON (AP et Reuter) - En battant respectivement Zina Garrison et Kathy Rinaldi, Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd se sont une nouvelle fois qualifiées pour la finale des Internationaux de Wimbledon, hier.

«French» (c'est ainsi que les Américains appellent Roland-Garros), qui sera proposée au public anglais. Il y a un mois, Evert-Lloyd avait conjuré le mauvais sort en battant, pour la première fois depuis bien longtemps, la presque-intouchable Navratilova.

Pour ne pas priver les amateurs, les joueurs ne boycotteraient pas le match des étoiles

NEW YORK (AP) - Quand les dirigeants de l'Association des joueurs des ligues majeures de baseball se réuniront le 15 juillet pour discuter des stratégies à adopter, il est fort probable qu'ils décideront de ne pas boycotter le match des étoiles du lendemain.

La plupart des joueurs questionnés ont parié de toute la tradition qui entoure le match des étoiles. Plusieurs joueurs avaient une opinion semblable à celle de Dale Murphy, des Braves d'Atlanta, qui a été choisi deux fois le joueur par excellence dans la Ligue nationale.

«Nous devrions nous entendre ou faire la grève. Voilà tout», a déclaré Ron Kittle, des White Sox de Chicago, est opposé lui aussi au boycottage du match des étoiles. Il préfère attendre après le match pour discuter des mesures à prendre.

Table with baseball statistics for Ligue Américaine, including batting averages and home runs for various players.

TELEVISION

- 12h00 PREMIERE EDITION
12h15 LE MONDE
12h30 MIDDAY
12h45 LOVE CONNECTION
12h57 WYNNY NEWS - 7 AT NOON
13h00 SPIDERMAN
13h15 RYAN'S HOPE
13h30 BONJOUR SOLEIL
13h45 LE DIX VOUS INFORME
13h57 HI NOON
14h00 Nicole Martin et Yvan Cournoyer.
14h15 BONJOUR L'ÉTÉ
14h30 QUILTING
14h45 FARIBOLES
14h57 FARIBOLES
15h00 ACROSS THE FENCE
15h15 MID...SOLEIL
15h30 PARASITE
15h45 MIDDAY NEWSLINE
15h57 MATINEE AT THE BIJOU COMMUNIQUEUR (1h.30)
16h00 BONJOUR, BON APPÉTIT
16h15 AVIS DE RECHERCHE
16h30 COMMUNITY NOTES
16h45 REFLETS D'UN PAYS
16h57 JEAN-LUC GRONDIN, PEINTRE ANIMALIER.
17h00 CAPITOL
17h15 DO IT FOR YOURSELF
17h30 THE NATURAL
17h45 PAR LES CHEMINES D'AMBROISE
17h57 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
18h00 LE THÉÂTRE DE SOUVARD
18h15 LA FAMILLE BARGÉOT
18h30

- 18h45 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
18h57 ALICE
19h00 FORUM
19h15 SCOOBY DOO
19h30 POLICE WOMAN
19h45 LES SATELLIPEPES
19h57 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE
20h00 SESAME STREET
20h15 L'ESCAPADE DERNIERE.
20h30 TAXI
20h45 BEWITCHED
20h57 LA BANDE NIMÉE
21h00 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
21h15 INSPECTEUR GADGET
21h30 L'ACADÉMIE DES NEUF
21h45 AS THE WORLD TURNS
21h57 AU THÉÂTRE CE SOIR
22h00 MID...SOLEIL
22h15 MID...SOLEIL
22h30 PARASITE
22h45 MIDDAY NEWSLINE
22h57 MATINEE AT THE BIJOU COMMUNIQUEUR (1h.30)
23h00 BONJOUR, BON APPÉTIT
23h15 AVIS DE RECHERCHE
23h30 COMMUNITY NOTES
23h45 REFLETS D'UN PAYS
23h57 JEAN-LUC GRONDIN, PEINTRE ANIMALIER.
24h00 CAPITOL
24h15 DO IT FOR YOURSELF
24h30 THE NATURAL
24h45 PAR LES CHEMINES D'AMBROISE
24h57 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
25h00 LE THÉÂTRE DE SOUVARD
25h15 LA FAMILLE BARGÉOT
25h30

- 25h45 LE MONDE
25h57 LE DIX VOUS INFORME
26h00 COMMUNITY NOTES
26h15 REFLETS D'UN PAYS
26h30 JEAN-LUC GRONDIN, PEINTRE ANIMALIER.
26h45 CAPITOL
26h57 DO IT FOR YOURSELF
27h00 THE NATURAL
27h15 PAR LES CHEMINES D'AMBROISE
27h30 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
27h45 LE THÉÂTRE DE SOUVARD
27h57 LA FAMILLE BARGÉOT
28h00
28h15 LE MONDE
28h30 LE DIX VOUS INFORME
28h45 COMMUNITY NOTES
28h57 REFLETS D'UN PAYS
29h00 JEAN-LUC GRONDIN, PEINTRE ANIMALIER.
29h15 CAPITOL
29h30 DO IT FOR YOURSELF
29h45 THE NATURAL
29h57 PAR LES CHEMINES D'AMBROISE
30h00 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
30h15 LE THÉÂTRE DE SOUVARD
30h30 LA FAMILLE BARGÉOT
30h45

- 30h57 LE MONDE
31h00 LE DIX VOUS INFORME
31h15 COMMUNITY NOTES
31h30 REFLETS D'UN PAYS
31h45 JEAN-LUC GRONDIN, PEINTRE ANIMALIER.
31h57 CAPITOL
32h00 DO IT FOR YOURSELF
32h15 THE NATURAL
32h30 PAR LES CHEMINES D'AMBROISE
32h45 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
32h57 LE THÉÂTRE DE SOUVARD
33h00 LA FAMILLE BARGÉOT
33h15

- 33h30 CBS LATE NIGHT MOVIE
33h45 ABC NEWS NIGHTLINE
33h57 LE DIX VOUS INFORME
34h00 LATENT AMERICA
34h15 LE JOURNAL
34h30 LES SPORTS
34h45 THE TONIGHT SHOW
34h57 LA COULEUR DU TEMPS
35h00 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE RUE DELANCEY (1h.30)
35h15 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE TERREUR L'ÉCOLE (2h.)
35h30 THE START OF SOMETHING BIG (1h.)
35h45 100 HUNTLEY STREET (FC) THE INITIATION
35h57 LA CABINE DES AMOUREUX
36h00 CTV NATIONAL NEWS
36h15 THE JOURNAL
36h30 NBC SPORTS-WIMBLEDON TENNIS '85
36h45 LES FAITS SAILLANTS DES DEMI-FINALES (hommes). (2h.)
36h57 GOOD ROCKIN'
37h00 NITELIFE

LE GROS LOT CETTE SEMAINE 4 300 000 \$ APPROXIMATIF
lotto 649
Ça change pas le monde. Sauf que...